

**SEANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
DU 14 AVRIL 2015
N° 7**

Date de la convocation :

31/03/2015

Nombre de membres :

13

Présents : **10** (8 au CA)

Votants : **10** (8 au CA)

Le **quatorze avril deux mille quinze** à vingt heure trente,
Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présentes :

Mesdames : CABANILLAS, QUINET, NIVERT, VEZIN, LAMBERT,
CHOLET, ROY, TECHY, MAILLARD.

Absentes excusées : Mme PIOT, pouvoir donné à Mme CABANILLAS
Mme MOUREAUX, pouvoir donné à Mme TECHY
Mme GALERNE

Mme CABANILLAS a été élue secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 16 mars 2015

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 16 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

1. Compte de gestion 2014 :

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'état de l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2014 a été réalisé par le receveur en poste à la Trésorerie d'Epône et que les résultats sont identiques au compte administratif.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

❖ Approuve le compte de gestion 2014 établi par Madame le Percepteur d'Epône.

2. Compte administratif 2014 :

Monsieur le Président expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2014, puis sort de la salle.

Le Conseil d'Administration, siégeant sous la présidence de Mme CABANILLAS conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-31, L1612-12 et suivants,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

❖ **Approuve** le compte administratif 2014 qui présente les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent 2013 reporté	Excédent final
Fonctionnement	4 456.54 €	3 785.66 €	-670.88 €	2 727.43 €	2 056.55 €

3. Affectation résultat 2014 :

Monsieur le Maire a rejoint la séance et reprend la présidence.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

❖ **Affecte** le résultat 2014 au budget primitif 2015 comme suit :

ARTICLE 002 report de l'excédent de fonctionnement

2 056.55 €

Arrivée de Mme ROY 20h40

4. Budget Primitif 2015

Monsieur le Président présente en détail le contenu du Budget Primitif 2015

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote le budget primitif 2015 au niveau du chapitre dont la balance s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	6 597.00€	6 597.00 €

Questions diverses

Malgré le temps, la chasse aux œufs s'est très bien passée. 72 enfants ont participé à cette chasse et étaient ravis. Nous remercions vivement la chocolaterie Damiens pour leur geste commercial.

Le CCAS n'organisera pas conjointement avec le Jumeubar la fête de la Musique le samedi 20 juin.

Suite à un sondage les conférences Prévention Santé auront lieu le vendredi soir. La prochaine conférence de Prévention santé aura lieu le vendredi 24 avril 2015 à 19h30 sur le thème du stress.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21h30.

Le Président, Jean-Claude LANGLOIS